

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation** : 31 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 7 février à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Vivier, allée des Uxellois, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

**Présent(e)s** :

Mmes CARO Véronique, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

**Absente excusée** :

DE MIRANDA Anne-Marie donne procuration à LA PORTA Christophe

**Absent** :

RIVIERRE Aurélien

**Secrétaire de Séance** : Mme TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

**Nombre de conseillers en exercice** : 19

**Présents** : 17

**Votants** : 19



**Délibération 2023-03 : convention de service avec la CCTVL pour le service ADS**

Vu la délibération n°2022-228 de la CCTVL. Dans ce cadre, il est proposé, à compter du 1 janvier 2023, que le remboursement du service commun soit calculé sur la base du nombre d'actes réels de l'année précédente (1 décembre N-2 au 30 novembre N-1), traduits en équivalent PC, délivrés au nom de la commune au tarif de l'équivalent PC de l'année N-1 et facture spécifiquement. Un tarif de l'équivalent PC sera fixé par le comité de suivi et appliqué en année N.

Au titre de l'année 2023, et après les avoir soumises à la CLECT, les attributions de compensation versées aux communes seront majorées des charges du SADSI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** approuve la nouvelle convention et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Publié le

ID : 045-214501678-20230207-2023\_03-DE



Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En Mairie le 08/02/2023

La secrétaire de séance

Amélie TOTTEREAU-RETIF

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Amélie', written over the printed name.

Le Maire

Jean-Pierre BOTHERAU

